

422

J. J. 298-33

COMMISSION chargée de l'examen d'une demande en autorisation de poursuites contre un sénateur. (N° 151, année 1903).

(Nommée le 26 mai 1903.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : POIRRIER.
- 2^o — MILLIÈS-LACROIX.
- 3^o — LÉONCE DE SAL.
- 4^o — PIETTRE.
- 5^o — FRANCOZ.
- 6^o — GOURJU.
- 7^o — GARREAU.
- 8^o — ALEXANDRE LEFÈVRE.
- 9^o — ALBERT VIGER.



Séance du 28 Mai 1903.

Président: M. de Lal

Secrétaire: M. Garreau.

Le bureau d'âge est maintenu comme bureau de fin. 807.

Présents: Mm. Millier, Lami, de Lal, Francoz, Gougeu, Garreau, Alexandre Lefevre, Viger, Perrin.

Absents excusés: Mm. Poette.

Mm. Millier, Lami, de Lal, Francoz, Perrin, Gougeu, Garreau, Lefevre, sont successivement entendus & rapportent l'opinion des bureaux qu'ils a nommés. - M. Garreau est nommé rapporteur

Le Président

L. de Lal

Le Secrétaire

G. Garreau

Séance du 9 Juin 1903.

Président: M. Luce de Lal.

Secrétaire: M. Garreau.

Présents: Mm. Luce de Lal, Poette, Francoz, Garreau, Alexandre Lefevre & Viger.

Absents et excusés: Mm. Perrin, Millier, Lami & Gougeu.

M. Garreau, rapporteur de la demande en autorisation de poursuites du Journal le Matin contre M. Expert, Bezanos, Sénateur, est entendu dans la lecture de son rapport.

La Commission donne son approbation unanime à ce rapport et autorise M. Garreau à en faire le dépôt à la séance même de ce jour sur le Bureau du Sénat.

Le Président

L. de Lal

Le Secrétaire

G. Garreau